

RETRAITE : LES STRATÉGIES POUR DOPER SES REVENUS

Beaucoup d'actifs s'interrogent lorsqu'approche l'âge de la retraite. À deux ans de l'échéance, il est surtout temps de contrôler ses droits, de se poser les bonnes questions et de procéder à quelques ajustements patrimoniaux. Mais dix ans avant la cessation d'activité, les possibilités de se créer des revenus complémentaires via des produits immobiliers et financiers sont encore nombreuses.

*Par Laurence Boccara et Françoise Paoletti-Benaziez
Photographe: Sirli Raitma*

1 QUE FAIRE À DEUX ANS DE LA RETRAITE ?

Pas facile d'organiser un départ à la retraite à la veille d'une réforme où l'on parle de repousser l'âge légal de 62 à 64 ans ! Ce qui complique encore plus la donne, c'est le manque de visibilité sur ce calendrier qui bute sur la tenue de l'élection présidentielle de 2022. Or décider du meilleur moment pour partir, racheter des trimestres ou opter pour un cumul emploi-retraite sont des décisions irréversibles qui doivent s'anticiper sur la base de règles du jeu stables. À ce jour, la première génération susceptible d'être impactée par d'éventuels changements est celle des personnes nées en 1961, envisageant de raccrocher à partir de 2023. Ces dernières auront intérêt à attendre la fin de cette année (et le vote du projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2022), pour arrêter leur stratégie car quelques

ajustements pourraient bien sortir du chapeau. Reste en tout état de cause, qu'à deux ans de la retraite, de nombreuses questions doivent être posées avec des décisions à prendre une fois passés au crible les principaux scénarios.

ANTICIPER SON DÉPART

Les professionnels sont unanimes : il faut se donner un minimum de deux ans pour s'occuper de sa mise en retraite. Pourquoi se ménager tant de temps alors que le décompte des trimestres accumulés au cours de sa vie professionnelle est donné par les organismes de retraite et que le processus de liquidation ne prend que six mois ? *« Car il est indispensable de vérifier que tous les trimestres et les points ont bien été enregistrés. Aussi étonnant que cela puisse paraître, ces relevés individuels sont souvent inexacts. Et presque toujours en votre défaveur »*, indique Estelle Perrier, responsable des opérations chez Neovia. En 2020, confirme la Cour des comptes, ces anomalies ont concerné un dossier sur six, contre un sur neuf il y a cinq ans. *« Au premier abord, c'est un manque à gagner d'une centaine d'euros par mois qui semble anodin. Mais sur plusieurs dizaines d'années, le préjudice financier s'avère non négligeable »*, souligne Dominique Prévert, dirigeant associé d'Optimaretraite. *« Il est donc nécessaire de vérifier les calculs des caisses de retraite et de reconstituer soi-même le puzzle d'une vie de travail »*. ajoute Estelle Perrier.

CORRIGER LES ERREURS

L'objectif est de s'assurer que tous les employeurs sont mentionnés, que les dates d'activités sont exactes, que les revenus sont

cohérents et qu'il n'y a pas de périodes travaillées manquantes. Les bulletins de paie, les soldes de tout compte et les justificatifs d'indemnisations (chômage, maladie) seront, à ce moment-là, très précieux. Les erreurs courantes susceptibles d'être corrigées sont la non-prise en compte des trimestres en cas d'enfant, de service militaire, de chômage. *« Il y a toujours moyen de récupérer des trimestres effectués non enregistrés. Mais il faut du temps pour les détecter, prouver leur existence et demander une rectification »*, reconnaît Marilyn Vilardebo, présidente d'Origami & Co. Pour ceux qui ont travaillé à l'étranger, ce travail de reconstitution de carrière s'avère encore plus complexe. Selon la Sécurité sociale, un expatrié n'ayant pas cotisé en France n'a pas engrangé de trimestres durant son absence. Ce « trou » peut parfois se combler, à condition que le pays d'expatriation ait signé une convention retraite avec la France. Mais les démarches sont longues.